

Pré-étude de sites potentiels d'hydroélectricité



Contrat de
Transition
ÉCOLOGIQUE ET
SOLAIRE





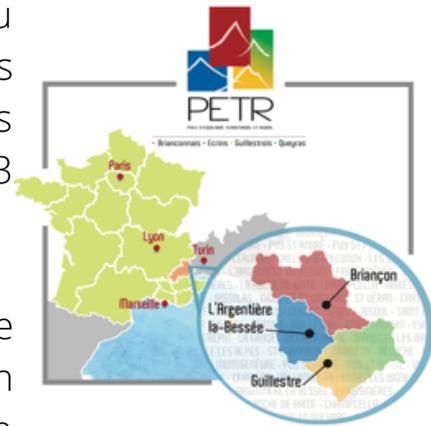
Contexte

Le Pôle d'équilibre d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras souhaite établir la liste des sites potentiels d'hydroélectricité dans son territoire qui regroupe 3 communautés de communes.

Le PETR souhaite inscrire le territoire dans une démarche de sobriété, d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables pour viser la transition énergétique du territoire.

Ce paysage est depuis toujours reconnu comme favorable à l'hydroélectricité notamment grâce aux pentes raides de ces reliefs. Elle se définit comme la conversion d'énergie hydraulique vers une énergie électrique grâce à des flux d'eau, que ce soit une chute, un courant ou une marée.

Actuellement, l'hydroélectricité représente 13% de la production d'électricité. Son avantage est qu'elle est fonctionnelle quasiment en continu, contrairement aux autres énergies renouvelables. Pour autant, en construisant des structures productrices d'énergie hydroélectrique, on constate un potentiel impact sur la biodiversité et sur l'écosystème, qui eux même sont très sensibles. On remarque aussi l'impact sur le prélèvement de la ressource (raréfaction).





Du fait de ce constat et du développement des énergies renouvelables, le PETR souhaite profiter de ce qui est déjà existant pour ne pas porter atteinte à l'environnement. Une piste intéressante pour l'exploitation d'énergie renouvelable sans endommager la biodiversité et le paysage est de se baser sur les structures déjà existantes. Une pré-étude va donc être réalisée au niveau du réseau d'eau potable afin d'étudier s'il est possible d'y installer des turbines pour récupérer de l'électricité. Le réseau d'eau potable est une première approche car il n'y a pas les préoccupations des sédiments (qui rend le projet plus complexe) à prendre en compte, contrairement aux autres réseaux d'eau.

Cette étude rentre dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire.

Calendrier

Cette étude se porte sur les 36 communes du territoire. Elle débutera en mars et finira fin juillet.

Déroulé

Pour effectuer cela, il y aura tout d'abord une collecte de données avec notamment des informations demandées aux communes.

Il y aura par la suite l'analyse de ces données et une réalisation d'une cartographie avec les sites potentiels.

Une partie sera aussi dédiée au foncier, aux technologies hydroélectriques et des différentes innovations, à recenser les freins actuels et une note sera faite sur les problèmes juridique que les porteurs de projet pourraient rencontrer.





Enjeux

Ce projet rentre dans le cadre de l'orientation stratégique du territoire pour la préservation des ressources naturelles dans l'objectif du développement durable. L'enjeu est de produire plus d'électricité dont l'origine est une énergie renouvelable, tout en conservant et en respectant le patrimoine ainsi que les attraits touristiques.

Objectifs

Globalement, les communes du PETR pourrait profiter d'une énergie renouvelable pour fournir en électricité leurs habitants et ce, à moindre coût, en profitant de l'existant et donc en n'ayant que très peu d'impact voir aucun sur la biodiversité. En outre, l'hydroélectricité a comme avantage de ne pas produire de déchet et très peu de gaz à effet de serre (8g de CO₂ par kWh).

De plus, ce projet peut s'inscrire dans le PCAET, le TEPCV et le CTES, le territoire visant à continuer à être un territoire à énergie positive (TEPOS).



Bilan de l'existant au sein du territoire

Au sein du PETR, on retrouve quelques projets hydroélectriques, notamment des micros centrales ou des pico turbines.

Voici quelques exemples de sites existants ou de projets (liste dont le PETR a connaissance et pouvant évoluer) :

- Turbinage de l'eau potable sur l'Adoux (Briançon)
- Turbinage d'eau pluviale en phase de test (Commune de Briançon)
- Projet de microcentrale hydroélectrique sur le Petit Tabuc (Monétier les bains)
- Pico centrale hydroélectrique au niveau du Grand Tabuc (Monétier les bains), mise en service le 1er mai 2017

D'après la commune de Monétier les bains, les retours de la micro centrale du grand tabuc est positif. D'après leur bulletin : "permet à la commune de percevoir une recette annuelle de 43 911 € sur les 15 premières années d'exploitation."



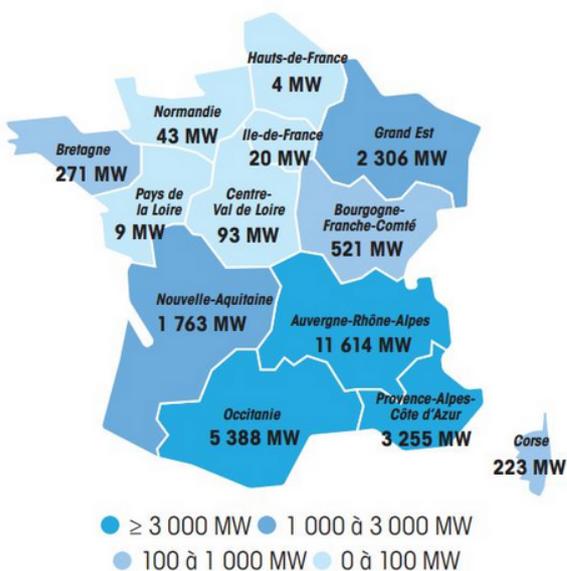
Bilan de l'existant hors territoire

En France, on dénombre environ 2 300 micro centrales hydroélectriques sur près de 250 000 km de cours d'eau.

Toutes ces structures produisent autant d'électricité qu'un réacteur nucléaire. Au niveau de l'hydroélectricité, cela représente 10% de la production globale.

Le potentiel hydroélectrique estimé serait de 2,7 à 3,7 TWh bien qu'elle soit déjà actuellement la deuxième source d'énergie ainsi que la première source d'énergie renouvelable.

Puissance hydraulique raccordée par région au 31 décembre 2018



Plus globalement, la région PACA est la troisième productrice d'hydroélectricité en France avec environ 12% de la puissance installée, ce qui représente 26% de couverture de la consommation.

On retrouve plusieurs projets de turbinage sur le réseau d'eau potable en France. L'une des premières communes à mettre en place ce projet est Annonay (Ardèche).



PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras



Territoire choisi terre d'initiatives
GAL Pays du Grand Briançonnais



Contrat de
Transition
Écologique et
Solidaire



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTÉ
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE